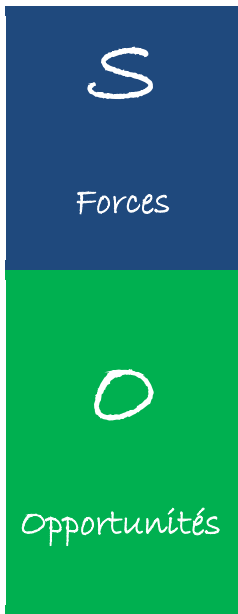


SYNTHÈSE FICHE-ACTION n°7 : Conforter le rôle et l'action du 115-SIAO

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Conforter le rôle du 115-SIAO comme centralisateur des demandes en disposant de la connaissance en temps réel de l'ensemble des places libres ou devant se libérer dans les structures d'hébergement et de logement accompagné (CHRS ou structures d'hébergement, pensions de famille, résidences sociales...). Préconiser des orientations en fonction d'une évaluation individualisée de la situation de la personne ou du ménage. Construire une articulation progressive vers le logement social. Assurer la fluidité des parcours dans les structures d'hébergement et de logement adapté en veillant à l'adéquation entre le public accueilli et le public cible, et adapter l'offre d'hébergement aux nouveaux besoins. Améliorer la connaissance des besoins en développant le rôle d'observation du 115-SIAO, qui alimentera l'Observatoire du PDALHPD. 		
Pilote	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Chef de projet	115-SIAO
Résultats attendus	<p>Une centralisation auprès d'un seul acteur de la gestion de l'offre et de la demande en matière d'hébergement et de logement temporaire. Faire de cet acteur le référent incontournable. Uniformiser les outils de traitement de la demande pour tous : grille un toit, SI-SIAO. Créer un observatoire local de l'hébergement et du logement temporaire grâce aux données issues de SI-SIAO afin d'adapter l'existant et/de créer de nouvelles solutions en adéquation avec les besoins réels du département.</p>		
Réalizations dans le cadre du 7 ^{ème} PDALHPD (2014 – 2018)	<p>2016 : parution d'une version 2 de la grille un toit pour une meilleure optimisation et utilisation. 2017 : mise en place d'un courrier argumenté à destination du prescripteur afin de justifier le non traitement d'un dossier : dossier incomplet, mal renseigné ...</p>		
Indicateurs mis en place / Évaluation	<ol style="list-style-type: none"> Nombre ou proportion d'orientations se basant sur le SI-SIAO et/ou la grille « Un toit ». Nombre de réunions d'échanges organisées entre les acteurs. <i>(Indicateur non exploité car difficilement quantifiable en raison de la multiplicité des réunions sur la durée du Plan).</i> Nombre d'orientations vers ou en provenance d'un autre département. <i>(Indicateur non exploité car jugé comme non pertinent).</i> Analyse des besoins par profil-type. Indicateurs d'insertion dans le logement autonome : taux d'impayés, troubles du voisinage... <i>(Indicateur non exploité car à ce jour, ces données ne sont pas récoltées).</i> 		
Ce dispositif a-t-il été relayé par de la communication ? Si oui, quel public ?	Oui	<p>Organisation d'une journée « Logement accompagné » le 24/11/2016. Réunions de présentation et d'information assurées par l'animateur du SIAO auprès de chaque structure demandeuse.</p>	
Articulation avec d'autres dispositifs	<p>Fiches-action n°2a & b : Développer l'offre en logement accompagné : les résidences sociales et les pensions de familles. Fiche-action n°10 : Aider les jeunes ménages à accéder à un logement et maintenir une offre de logements accessibles. Fiche-action n°15: Offrir une réponse adaptée aux publics atypiques.</p>		
Coût annuel du dispositif	Financement du 115-SIAO dans le cadre d'une convention pluriannuelle : 680 000 €/an.		
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> Un interlocuteur unique qui permet le rapprochement de l'offre et de la demande à l'instant T. Des outils de travail uniques : grille un toit + déploiement d'un outil de gestion en interne SI-SIAO (appli web gratuite). La création d'une base de données commune afin de disposer d'éléments statistiques quantifiés sur l'ensemble du département. Une formation des partenaires assurée par la structure porteuse du SIAO. 	Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> Tous les prescripteurs n'utilisent pas la grille un toit et/ou le SI-SIAO. De nombreuses grilles un toit sont reçues incomplètes ou mal renseignées entraînant une perte de temps pour tous : l'utilisateur, les services sociaux instructeurs et les salariés du SIAO. Des prescripteurs qui éprouvent des difficultés à se repérer dans le panel des dispositifs. Augmentation considérable du temps de délai de traitement par le SIAO suite à une montée en charge de l'activité. Des partenariats difficiles à construire avec les bailleurs sociaux en raison des moyens humains actuels du SIAO. Des admissions en structures d'hébergement hors SIAO qui perdurent.

Évaluation globale	<p>2^{ème} grande période de transition pour le 115-SIAO suite à son installation en 2011.</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} phase : optimisation des outils pour faire face à une forte croissance de l'activité et à l'afflux de demandeurs d'asiles. Et développement de la coordination avec les partenaires,- 2^{ème} phase : le SIAO devient le 115-SIAO et organise actuellement la fusion des outils informatiques de gestion du SI-115 et du SI-SIAO afin de créer une passerelle unique entre l'hébergement et l'insertion. <p>Le déploiement de la dématérialisation des demandes et la communication sur le rôle, le fonctionnement et les outils du 115-SIAO doivent se poursuivre afin de lever les freins à une culture partagée autour du 115-SIAO (manque de compréhension des outils et des méthodes, manque de visibilité sur l'évolution de la demande...).</p> <p>Malgré des créations de places, le 115-SIAO ne peut pas satisfaire toutes les demandes. Le rallongement du délai d'attente moyen pour le demandeur interroge les limites des dispositifs actuels et le manque de dispositifs adaptés à des problématiques médico-sociales et psychiatriques. Pour les publics les plus éloignés du logement, il est urgent de créer des solutions d'hébergement alternatives s'inscrivant dans la politique du « logement d'abord » appuyées sur un accompagnement pluridisciplinaire.</p>
---------------------------	--

Le diagnostic stratégique



- Un outil de gestion partagée.
- Un observatoire qui permet d'affiner la connaissance de l'offre et de la demande.
- Un dispositif pérenne soutenu par l'Etat.
- Des acteurs en voie de coordination par l'utilisation d'outils uniques et communs à tous.



- Une culture partagée à parfaire.
- Une communication sur le rôle du SIAO et sur les dispositifs mobilisables à poursuivre.
- Poursuivre le développement du SIAO en insistant sur la territorialisation de son action (commission commune d'admission par bassin) et sur son rôle de chef de file en matière de croisement de l'offre et de la demande.

Préconisations pour le 8^{ème} Plan



- Asseoir le rôle du SIAO en
 - participant à une philosophie d'actions partagée par TOUS les acteurs du logement et de l'hébergement et qui replace l'usager au cœur de la procédure afin de répondre au mieux à ses souhaits (secteur géographique) mais aussi à ses besoins (diagnostic social du 115-SIAO),
 - signant des conventions tripartites avec les services de l'État et les acteurs de l'hébergement et du logement afin de renforcer « la culture commune ».
- Faire progressivement disparaître la grille « Un toit » au profit d'une utilisation exclusive du SI-SIAO afin d'éviter le retraitement de saisie des données et développer l'observatoire local du 115-SIAO.
- Renforcer la compréhension des dispositifs : RS PF FJT FTM... auprès des travailleurs sociaux pour faciliter la décision d'orientation des publics et communiquer plus largement autour des dispositifs mobilisables par le 115-SIAO.
- Poursuivre la collaboration avec les bailleurs sociaux.
- Installer une commission d'admission commune par bassin afin d'harmoniser les circuits d'admission et optimiser les délais.